

Les homophones c'est, ces, ses, et sais.

- **Ces** est un déterminant qui sert à montrer des objets, des personnes.

Quand tu l'utilises, tu peux montrer ce dont tu parles.

Tu peux aussi le remplacer dans la phrase par « ce » ou « cette ».

Exemple :

Prenez **ces** chaises. Prenez **cette** chaise.

- **Ses** est un déterminant qui exprime l'idée de possession.

Exemple :

Ses chats. Ce sont les siens.

Tu peux aussi le remplacer dans la phrase par « mes ».

Exemple :

Lui as-tu rendu **ses** livres ? Lui as-tu rendu **mes** livres ?

Pour être sûr de ne pas te tromper, il faut que tu réfléchisses au sens de la phrase.

Voulais - tu dire « les livres qui lui appartiennent » ou « les livres que tu es en train de montrer » ?

- **C'est** est le pronom « c' » et le verbe être conjugué à la troisième personne (est).
Dans la phrase, on peut le remplacer par « c'était ».

Exemple :

C'est ma voiture. **C'était** ma voiture.

- **Sais** est le verbe « savoir » conjugué au présent à la première et deuxième personne du singulier.

Sait est le verbe « savoir » conjugué au présent à troisième personne du singulier.

Dans la phrase, tu peux le remplacer par savais ou savait.

Exemple :

Il **sait** parfaitement danser. Il **savait** parfaitement danser.

- **S'est** est un pronom (s') et l'auxiliaire être conjugué à la troisième personne du singulier.

Dans la phrase, tu peux ajouter « tout seul ».

Exemple :

Il **s'est** fait mal. Il s'est fait mal **tout seul**.